

DÉCLARATION CONJOINTE

Lutte contre la corruption: la polémique et les maladresses au plus haut niveau de l'État heurtent les principes cardinaux de l'État de droit

Note pour la presse d'organisations de la société civile et de personnalités haïtiennes de plusieurs secteurs sur la position du Chef de l'État relative à la lutte contre la corruption:

Port-au-Prince, le 15 décembre 2017 - Les organisations et les personnalités signataires de la présente déclaration observent, avec une grande préoccupation, que le dossier de la lutte contre la corruption sous toutes ses formes et contre le blanchiment d'argent suscite, depuis la publication du Rapport de la Commission sénatoriale sur les Fonds *Petrocaribe*, des débats houleux dans les médias plutôt qu'une prise en charge par les institutions compétentes. Elles déplorent que ledit rapport n'ait pas pu être débattu jusqu'ici au Grand Corps pour permettre à la procédure de suivre son cours normal, après intégration des recommandations éventuelles de l'Assemblée des Sénateurs.

Les organisations et les personnalités signataires de la présente note prennent acte des récentes déclarations du Président de la république sur ce dossier qui leur paraissent fort troublantes, sinon inquiétantes et contre-productives. En effet, quand le Chef de l'État qui se dit tant attaché aux institutions, clame haut et fort qu'il est le seul à avoir la solution au fléau de la corruption, que souhaite-t-il avoir comme résultat dans l'opinion publique et auprès acteurs politiques et de la société civile ? Pire, quand il s'en prend ouvertement au rapport de la Commission sénatoriale sur les Fonds *Petrocaribe* qu'il assimile à de la « persécution politique » et quand il avoue avoir lui-même empêché à l'Assemblée du Sénat de statuer là-dessus, où aimerait-il que ce débat ait lieu ? Enfin, et cela est encore plus grave, quel message le Président de la république tente-t-il d'envoyer aux citoyennes et citoyens attachés au principe républicain et de bonne gouvernance qu'est la redevabilité des gouvernants lorsqu'il déclare qu'il a été obligé, lui qui est pourtant le premier mandataire de la Nation, d'approuver la nomination d'un certain nombre de juges sur lesquels pèsent de sérieux soupçons de corruption ?

Les organisations et les personnalités signataires de la présente déclaration invitent le Chef de l'État à bien vouloir clarifier pour la Nation ses récentes interventions relatives au dossier de la corruption. Elles demandent au Chef de l'Etat :

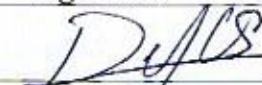






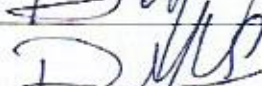
- d'établir clairement pour l'opinion publique les grandes lignes de la politique de son Administration contre la corruption ;
- de prendre un engagement clair par devant la nation, du nombre de points qu'il compte faire gagner à Haïti dans l'échelle de la perception de la corruption de Transparency International d'ici à la fin de son mandat.

Les organisations et les personnalités signataires de la présente déclaration recommandent vivement aux autorités des trois pouvoirs de l'État de s'asseoir, dans le meilleur délai, pour discuter sereinement du suivi à donner aux enquêtes déjà réalisées sur des cas de corruption à grande échelle (en particulier celle sur les fonds *Petrocaribe* et celle réalisée par la Commission d'enquête administrative que présidait monsieur Paul Denis). Il est hautement souhaitable que les

pouvoirs publics associent à cette démarche les entités publiques et les organisations de la société civile compétente en la matière.

Haïti ne peut plus continuer à subir les effets dévastateurs de la corruption qui l'affectent aux plans politique, économique, social et culturel. Le peuple haïtien attend, non pas des discours, mais des actes et un signal fort de la part de ses dirigeants pour le rassurer que ce fléau ne va plus continuer à détruire les possibilités de développement socioéconomique du pays.

Suivent les signatures :

No	Prénom et Nom	Fonction	Organisation	Signature
01	Abdonel DOUDOU	Directeur exécutif	JURIMÉDIA	PR 
02	Edouard PAULTRE	Coordonnateur	CONHANE	
03	Héroid JEAN-FRANÇOIS	Directeur	Radio IBO	
04	Jocelyne Colas NOEL	Directrice Exécutive	CE-JILAP	PR 
05	Sylvie W. BAJEUX	Directrice Exécutive	CEDH	
06	Jean-Robert ARGANT	Coordonnateur Général	Collectif du 4 décembre	
07	Rosny DESROCHES	Directeur Exécutif	ISC	
08	Eddy E. ROMÉUS	Coordonnateur	RECIDP	PR 
09	Jaccéus JOSEPH	Coordonnateur Général	BODDH	PR 